

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18106 - 70ÈME ANNÉE

L'information capitale est publique, tous les candidats doivent prendre position et dire leurs propositions

Plus de 175.000 demandeurs d'emploi à La Réunion

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

<i>Données CVS</i>	février 2014	janvier 2015	février 2015	Variation sur un mois	Variation sur un an
Réunion					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	133 330	135 830	135 520	-0,2%	1,6%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)	19 550	20 970	21 410	2,1%	9,5%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	152 880	156 800	156 930	0,1%	2,6%
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 490	3 430	3 340	-2,6%	-4,3%
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)*	13 600	14 480	14 930	3,1%	9,8%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	169 970	174 710	175 200	0,3%	3,1%
<i>Pour mémoire :</i>					
<i>Unités : niveaux en milliers, variations et parts en %</i>					
France entière (CVS-CJO)					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	3 598,1	3 742,0	3 755,0	0,3%	4,4%
Catégories B, C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite)*	1 636,2	1 788,6	1 806,0	1,0%	10,4%
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	5 234,3	5 530,6	5 561,0	0,5%	6,2%
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	5 931,8	6 219,8	6 246,0	0,4%	5,3%

Source : STMT - Pôle emploi / SEE, Dares. Calculs des cvs : DIECCTE Réunion / SESE, Dares.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Information : pour les données publiées à partir de février 2015, les collectivités d'outre-mer Saint-Martin et Saint-Barthélemy ne sont plus incluses dans la Guadeloupe et par conséquent dans les ensembles "France" et "Départements d'outre-mer". Cette modification a un léger impact à la baisse sur le nombre de demandeurs d'emploi en Guadeloupe. En moyenne en 2014, 5 100 demandeurs d'emploi en catégories A, B, C résidaient à Saint-Martin et Saint-Barthélemy. Toutes les séries sont rétopolées avec ce nouveau champ géographique sur l'ensemble de l'historique (les évolutions mensuelles et annuelles publiées ici ne sont donc pas affectées par ce changement).

Aujourd'hui, nous sommes à trois jours du second tour des élections départementales. Une nouvelle explosive vient d'être annoncée par Pôle emploi : la hausse du chômage. Les candidats vont-ils prendre position sur le problème numéro un des Réunionnais ? Les médias vont-ils minimiser cette information capitale pour se perdre dans des batailles de personnes pour un poste ? Pour que l'opinion soit informée de l'ampleur de la catastrophe, voici l'intégralité du communiqué adressé hier à tous les médias, avec des intertitres de Témoignages, ainsi que les principaux graphiques.

135 520 Réunionnais demandeurs d'emploi de catégorie A

Fin février 2015, 135 520 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi), soit une baisse de 0,2 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 1,6 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A est en hausse de 0,3 % par rapport à la fin janvier 2015. En un an, les effectifs des demandeurs d'emploi ont augmenté de 4,4 %.

A, B, C augmente de 0,5 % par rapport à la fin janvier 2015 (+ 6,2 % en un an).

18 270 Réunionnais demandeurs d'emploi de catégorie D et E

Les demandeurs d'emploi de catégorie D et E sont 18 270 fin février 2015 à La Réunion, soit une hausse de 2,0 % au cours de ce mois.

légèrement (+ 0,3 %) en février, soit une hausse de 11,4 % en glissement annuel.

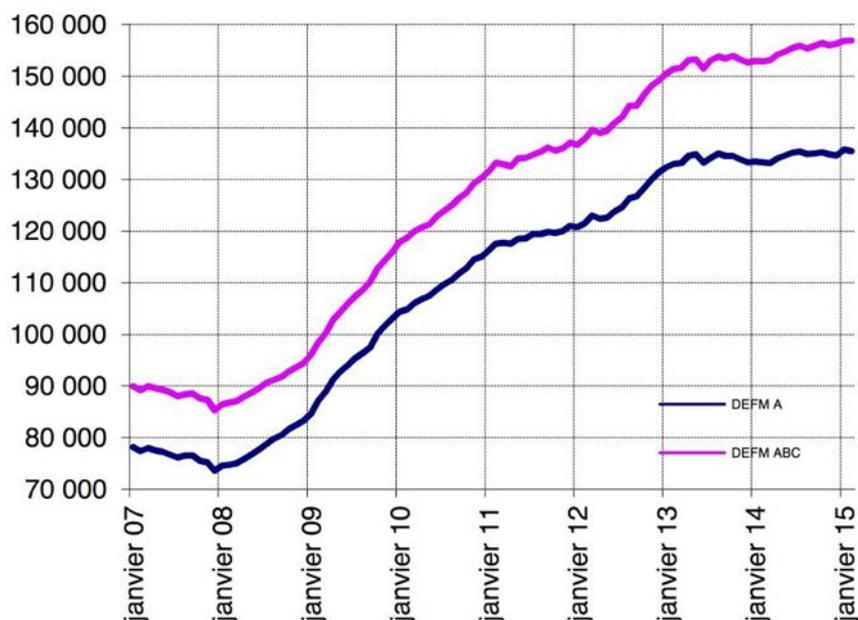
86 900 Réunionnais inscrits depuis plus d'un an

Fin février 2015, 86 900 Réunionnais sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C depuis un an ou plus, soit une baisse de 0,6 % sur un mois.

Ils sont 580 de plus, par rapport à février 2014, soit une augmentation annuelle de 0,7 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an, en catégorie A, B, C est en hausse de 0,7 % au cours de ce mois et de 9,0 % sur un an.

**Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et A, B, C (cvs)**



Les entrées et sorties de Pôle emploi

En février 2015, 10 070 demandeurs d'emploi réunionnais se sont inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B, C, soit 230 inscriptions de moins qu'en janvier. Sur les trois derniers mois, leur nombre diminue (- 1,6 %) par rapport aux trois mois précédents.

Les inscriptions pour motif « Fins de contrat à durée déterminée » et de « premières entrées » représentent respectivement 19,4 % et 13,7 % de l'ensemble des entrées.

Parallèlement, 9 940 demandeurs d'emploi sont sortis des fichiers de Pôle emploi, soit 310 demandeurs de moins qu'en janvier. Les sorties pour motif de « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation » représentent plus de la moitié des sorties enregistrées. En variation trimestrielle, on observe une forte diminution des sorties pour « entrées en stage ».

156 930 Réunionnais demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C

Fin février 2015, les demandeurs d'emploi réunionnais de catégorie A, B, C (en recherche active, avec ou sans activité) inscrits à Pôle emploi sont 156 930, soit un effectif en hausse de 0,1 % par rapport au mois précédent. Sur un an, leur nombre augmente de 2,6 %.

En France, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie

Demandeurs d'emploi selon le sexe et l'âge

Fin février 2015, à La Réunion, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A diminue chez les hommes (- 0,5 %) tandis qu'il augmente légèrement chez les femmes (+ 0,1 %).

En février, les effectifs des jeunes de moins de 25 ans diminuent sensiblement (- 1,0 %), soit une baisse annuelle de 1,3 %.

Le nombre de demandeurs d'emploi de 25 à 49 ans est en baisse de 0,2 %.

Les effectifs des seniors augmentent

Les offres collectées par Pôle emploi

En février 2015, Pôle emploi a collecté 2 360 offres d'emploi à La Réunion. Sur les trois derniers mois, cette collecte est en hausse (+ 7,6 %). On observe, pendant cette période, une augmentation très sensible du nombre d'offres d'emplois non durables (+ 9,2 %).

En variation annuelle sur 3 mois, l'ensemble des offres d'emploi est en hausse de 6,4 %.

Edito

Hommage aux victimes de l'esclavage : La Réunion était à l'ONU

Hier avait lieu la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite. Cet événement est passé totalement inaperçu à La Réunion. Ce n'est pas le cas ailleurs dans le monde. L'ONU a donné une dimension très importante à cette commémoration, son secrétaire général a inauguré un monument qui sera visible de tous les visiteurs de l'organisation internationale. Voici quelques extraits du communiqué de l'ONU :

«À l'occasion de la Journée internationale de commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a dévoilé mercredi après-midi lors d'une cérémonie au siège de l'Organisation, à New York, un monument permanent destiné à commémorer dignement les victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique.

Construit sur l'esplanade des visiteurs, ce monument intitulé «l'Arche du retour» est destiné à rappeler aux visiteurs du monde entier les terribles répercussions de la traite des esclaves.

« Il nous aidera à panser les blessures, à remémorer le passé et à honorer le souvenir des victimes », a souligné Ban Ki-moon dans un message. (...)

Cette année, la Journée de commémoration est dédiée à la mémoire des nombreuses femmes qui ont souffert de la traite des esclaves et qui en sont mortes.

Selon M. Ban, « malgré l'atrocité des violences qu'elles ont subies – l'esclavage sexuel et reproductif, la prostitution forcée, les agressions

sexuelles répétées, les grossesses forcées et la vente de leurs enfants, pour n'en citer que quelques-unes – ces femmes ont joué un rôle décisif pour préserver la dignité de leur communauté, et leur détermination et leur résistance courageuse n'ont été que trop souvent sous-estimées, voire oubliées ».

Dans cette célébration, une Réunionnaise : Françoise Vergès. En qualité d'experte du Mémorial de Nantes et de professeur au Goldsmiths de l'Université de Londres, Françoise Vergès était intervenante hier au siège de l'ONU dans la conférence des organisations non-gouvernementales, aux côtés de Margaret Washington, professeur d'histoire, d'Elizabeth Maurer, directrice des programmes du Musée national de l'histoire des femmes, et de Eola Dance, du programme Network to Freedom.

La Réunion a donc participé activement à cet événement mondial par l'intermédiaire de l'ancienne directrice scientifique du projet de la Maison des civilisations et de l'unité réunionnaise.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Après le premier tour des élections départementales

La section PCR de Saint-André ancrée dans le paysage politique

Crédités de 5,60 % des votes au premier tour des départementales dimanche dernier, les candidats PCR de Saint-André ont tenu à faire une conférence de presse pour annoncer leur fierté vis-à-vis de ce résultat qui confirme « notre présence dans le paysage politique de Saint-André », a indiqué son secrétaire, Jacky The Seng.



Jacky The-Seng et Mylène Mulot.

Le point presse de la section PCR de Saint-André a été l'occasion de tirer les leçons des dernières élections mais surtout des attitudes envers les dirigeants et militants du PCR, qui déplorent « le mépris, les insultes » de Joé Bédier. Un comportement « arrogant » selon Paul Dennemont, qui a conduit la section PCR de Saint-André à ne pas soutenir la candidature de l'UDSA au second tour des départementales dimanche prochain.

Un taux d'abstention record

Saint-André a connu un record d'abstention, avec 58,94 % des inscrits qui n'ont pas été votés. Cette abstention peut s'expliquer par « l'incompréhension de la population vis-à-vis du découpage, le changement des bureaux de vote, de nouveaux bureaux de vote ou en-

core la création d'un centre de vote qui ont bouleversé » les habitudes des électeurs. Ces raisons expliquent en partie pourquoi « ils ne s'y sont pas retrouvés », a expliqué Jacky The Seng.

D'autant plus pour ce dernier que « le conseil général n'a pas expliqué le redécoupage à la population ». Sans compter sur la centaine de cartes qui n'aurait pas été donnée à temps à Saint-André. D'autres raisons expliquent également le résultat de 5,60 % du PCR à Saint-André.

« Il y a un mécontentement de la population face à la politique du gouvernement, avec toutes les mesures impopulaires », prises depuis le début de mandat de François Hollande, en mai 2012. Pour les candidats Jacky The Seng, Mylène Mulot, David Gauvin et Sandra Soupaya, « on aurait aimé un taux de votants de 60 % », au lieu des 41,06 % du premier tour, « mais c'était un nouveau mode de scrutin ». Ce faible taux pourrait s'expliquer par la lassitude des électeurs, qui « en ont marre de

voter tous les deux ans, et que rien ne change ».

« On a franchi la barre des 5 %, c'est une victoire »

« Nous sommes allés dans la bataille dans des conditions extrêmement difficiles, avec les antécédents » de la section PCR de la commune. En effet, le secrétaire de section Jacky The Seng a rappelé « la division, la trahison qui a secoué l'électorat communiste ». En 2012, « nous avons dû recréer la section, remobiliser l'électorat. Aujourd'hui, nous avons une centaine d'adhérents. C'était une première candidature pour le PCR après plusieurs années », particulièrement l'élection municipale de 2008.

Face à « la trahison d'Eric Fruteau, l'électorat PCR a été désorienté et rien ne s'est arrangé avec Joé Bédier » a expliqué Jacky The Seng. Ancien secrétaire de section du PCR, Joé Bédier, a joui d'une image auprès de la population, qui n'a pas encore été clarifiée, a expliqué l'actuel secrétaire.

« Tout cela est dans la balance » et justifie le résultat du PCR à Saint-André, « il ne faut pas le nier ». Cependant désormais « la section est forte avec le score que nous avons eu. On a franchi la barre des 5 %, pour nous, c'est une victoire ». « On estime aujourd'hui qu'on existe dans le paysage politique de Saint-André », ont affirmé les candidats. Pour eux, cette élection était une première, comparé aux autres candidats « plus connus de la population », tels que Robert Nativel (ancien conseiller général et élu à la mairie en 2008), Jean-Marie Virapoullé (fils de Jean-Paul Virapoullé) et Jean-François Ramassamy (ancien journaliste sportif). Une notoriété qui « n'a pas arrangé les nouveaux candidats, comme nous ».

Confusion de genre

Les candidats du PCR ont dû faire face à la confusion. D'une part, « Eric Fruteau a encore une image néfaste au sein de la population et il est encore associé au PCR », a déploré Paul Dennemont. « Il y eu une confusion entretenue par Eric Fruteau et Joé Bédier qui sème le trouble dans l'électorat », ces derniers « se font passer pour des communistes ». Alors que Joé Bédier « avait déclaré dans la presse qu'il n'était pas communiste. Il avait aussi critiqué Gélita Hoarau (colistière aux municipales, ndlr), Paul et Pierre Vergès », s'est indigné Jacky The Seng.

Les candidats ont également dénoncé le sondage réalisé par Le Quotidien, mettant en duel Jean-Paul Virapoullé et Joé Bédier. Une confrontation qui s'est concentrée sur des questions municipales. Il n'y a eu « aucun débat démocratique avec les petits partis, cela a joué dans la balance » lors du scrutin.

D'ailleurs « pendant la campagne, il y avait un tiraillement entre les deux candidats », qui s'est avérée plus être « une joute sur la municipalité qu'une campagne départementale ». Malgré des contraintes, « on n'a pas à rougir de notre score ». D'autant qu'Eric Fruteau « savait qu'il n'avait pas de chance de gagner, c'est pourquoi il a envoyé Robert Nativel à sa place ».

De son côté « Joé Bédier, peut toujours taper sur son estomac, mais il est à 7,24 % des inscrits, loin des 12,5 % imposé par le scrutin. « Il a été repêché pour aller au second tour » a indiqué Jacky The Seng, ajoutant qu'il « n'a pas de quoi être fier ». Mais pour la section PCR de Saint-André l'attitude de Joé Bédier est difficile à accepter : « Il est aujourd'hui dans l'opposition grâce au PCR, tous les militants ont mouillé la chemise pour qu'il soit au conseil municipal et aujourd'hui, il méprise et insulte le PCR et ses militants ».

Dans un tel contexte, « la section PCR de Saint-André, qui s'est réunie mardi 24 mars, a décidé collectivement et à l'unanimité qu'elle refusait d'apporter son soutien à Joé Bédier et laisse les électeurs libres de leurs choix », a rapporté le secrétaire de section, Jacky The Seng. Ce dernier a ajouté : « On dit à Joé Bédier, qu'il faut savoir assumer ses actes et ses paroles. Pour nous, PCR de Saint-André, on est fier de notre résultat, l'élection n'est qu'un moment de la lutte politique ».

Céline Tabou

Deuxième tour des départementales dans le canton 22

PCR Saint-Joseph : les électeurs libres de leur choix

Les communistes de Saint-Joseph ont décidé de ne donner aucune consigne de vote pour le second tour. C'est la conséquence de « la campagne de dénigrement et de mépris menée par certains candidats à notre égard ».

La section PCR de Saint-Joseph, par le biais de ses candidats dans le 13e et 22e canton à savoir David Lebon, Betty Grondin, Catherine Lejoyeux, Joel Vienne, Christine Grondin et Clency Audit, remercie toutes les électrices et les électeurs de saint joseph pour leur suffrage.

Nous tenons à préciser qu'aucune consigne de vote ne sera donnée sur la ville de Saint-Joseph pour le second tour de ces élections départementales du dimanche 29 mars 2015.

Suite à la campagne de dénigrement et de mépris menée par certains candidats à notre égard, nous ne pouvons nous permettre de donner de consigne de vote pour le second tour, d'autant plus que nous ne sommes pas propriétaires des voix qui se sont portées sur nos candidatures.

Par conséquent, nous laissons libre choix aux électrices et électeurs de Saint-Joseph du canton 22 pour le second tour.

Bien entendu, comme ce canton comprend une partie de la ville de Saint-Joseph, de Saint-Pierre et la ville de Petite Ile, nous respectons le choix des sections concernées.

Nous donnons rendez vous à nos militants et à nos électrices et électeurs pour les combats futurs qui nous attendent pour une nouvelle politique à Saint-Joseph.

**Fait à Saint-Joseph, le 25 mars 2015.
Pour la section PCR de Saint-Joseph,
Le secrétaire, Clency AUDIT**

Section communiste de Saint-Pierre

Mettre en échec la majorité municipale

Les communistes de Saint-Pierre appellent à faire barrage aux candidats de la municipalité dans le canton 20 (Saint-Pierre 1)

Dans la logique de son opposition à la municipalité, la section communiste de Saint-Pierre appelle les électrices et les électeurs du canton 20 (St-Pierre 1) à se rassembler dimanche prochain pour mettre en échec les candidats issus de la majorité municipale de Saint-Pierre.

**Saint-Pierre, le 25 mars 2015
Pour la section communiste
Saint-Pierre
Sylvie Jean-Baptiste
Secrétaire adjointe**

Vote sanction amplifié à La Réunion

La puissance de la Région au service de l'opposition au gouvernement

La presse d'hier et la conférence de presse commune UMP-UDI-Objectif Réunion montrent l'importance du rôle joué par le président de Région dans le résultat du premier tour des départementales. Il a amplifié le vote sanction contre le PS, réduit à 13 % en comptant le Progrès, dans un scrutin où plus de la moitié des électeurs n'ont pas voté. De quoi faire réfléchir les socialistes qui ont choisi de faire perdre l'Alliance aux Régionales de 2010 en maintenant leur liste au second tour. Leur tête de liste est même allée féliciter Didier Robert lors du vote de la présidence. La Région est un moyen considérable dans les mains de l'opposition au gouvernement. Les leçons de cette stratégie seront-elles tirées ? Va-t-on vers la prise de conscience que le soutien à la nouvelle route du littoral ne fait que renforcer les moyens de l'opposition au gouvernement à La Réunion ?



Panneau publicitaire dédié à la NRL après le passage d'un coup de vent... En soutenant le projet inutile et coûteux de Didier Robert, le gouvernement renforce son adversaire principal à La Réunion.

Dans la presse de ce mercredi, Didier Robert est mis en avant. Pour ces confrères, il est considéré comme l'artisan du score de l'opposition au gouvernement au premier tour. Hier, lors de la conférence de presse conjointe UMP-UDI-Objectif Réunion, il a fait l'objet de remerciements entre autres de la part notamment de Nadia Ramassamy, qui a loué l'action de la Région. C'est un élément qui

marque une différence entre le contexte de la France et celui de La Réunion. Cette différence date des dernières régionales.

En 2010, le PS était dans l'opposition au gouvernement. Lors des élections régionales en France, il est arrivé à prendre le contrôle de toutes les Régions, sauf de l'Alsace. Cela veut dire qu'en France, l'UMP et l'UDI ne peuvent pas espérer le soutien d'une majorité régionale

pour ces élections départementales, sauf en Alsace.

L'origine de la défaite : les régionales de 2010

À La Réunion, en 2010, l'Alliance était la majorité sortante. Il était clair que son positionnement poli-

tique n'était pas de soutenir le gouvernement UMP de l'époque. Lors des législatives de 2007, les candidats soutenus par l'Alliance avaient d'ailleurs appliqué la règle du désistement républicain au profit du candidat progressiste le mieux placé. C'était ce qui avait permis au PS de gagner deux députés, Jean-Claude Fruteau et Patrick Lebreton. Lors du premier tour des régionales, l'Alliance est arrivée en tête avec plus de 30 % des suffrages. L'UMP était derrière à quelques points, tandis que le PS renforcé par les Verts, PSR et le MRC, plafonnait 13 %. Pour l'opposition au gouvernement, la situation était donc plus favorable à La Réunion que dans d'autres Régions où l'UMP était en tête au premier tour. Dans un scrutin de liste, le désistement républicain peut s'appliquer de deux manières : retrait et appel à voter pour la liste la mieux placée, ou fusion des listes. Les socialistes ont refusé les deux choix. Cela ouvrait la voie à la victoire de l'UMP. Voici aujourd'hui que jouent à fond les conséquences de cette décision.

La Région bastion de la politique anti-gouvernementale

À l'approche des élections départementales, la Région est devenue clairement le bastion de la politique anti-gouvernementale. Son président ne rate pas une occasion d'affronter le gouvernement. Il a même rendu nommément la ministre des Outre-mer responsable de la « casse de la continuité territoriale ».

Au moment de ses vœux pour 2015, Didier Robert a annoncé la couleur : le lancement dans l'urgence d'un nouveau dispositif d'aide aux vacances financé cette fois-ci à 100 % par la Région Réunion. En un mois, la première tranche de cette subvention a fait l'objet de 20.000 demandes. Ce sont autant d'électeurs qui auront reçu une aide financière de la Région Réunion pour partir en vacances en France.

Les moyens de la Région ont aussi pesé pour faire éclater la majorité sortante du Conseil général. En effet, la présidente de cette assemblée a choisi de se tourner vers la Région pour devenir présidente du prochain Conseil départemental. Or, depuis 2008, Nassimah Dindar est à la tête d'une majorité où le Parti socialiste participe aux décisions. Hier en conférence de presse, elle s'est clairement positionnée comme soutien à part entière de Didier Robert. Elle prendra une part active à la cam-



Cette photo est la conséquence d'une décision prise en 2010 entre les deux tours des régionales.

pagne des régionales du président sortant, a-t-elle dit, tout en dénonçant « une casse sociale socialiste ». La rupture est donc belle et bien consommée avec la composante socialiste de sa majorité.

La Région amplifie le vote sanction

Le premier tour des élections départementales a vu les Réunionnais sanctionner les promesses non tenues de 2012. Près de deux électeurs sur trois ont choisi de ne pas se déplacer, de voter nul ou blanc. Sur les suffrages exprimés, le score du PS est exceptionnellement bas : 8 %. Même en ajoutant les voix du Progrès, cela fait à peine 13 %. C'est 8 points de moins que le score du PS en France, tout en sachant qu'à La Réunion, l'extrême droite n'a pu convaincre que 2 % des votants.

Le vote sanction est donc amplifié à La Réunion. Au-delà de la déception vis-à-vis de la politique du gouvernement, c'est aussi la conséquence de cinq ans de politique électoraliste à la Région Réunion : distribution de bons pour acheter des ordinateurs, soutien à la création massive d'emplois précaires et subvention pour faire baisser le prix des billets d'avion entre autres. Tout ceci a fait la promotion des candidats soutenus par l'opposition au gouvernement.

Tous les pouvoirs contre le gouvernement en 2017

Le vote sanction du premier tour

des départementales a donc été amplifié par une décision prise par le PS en 2010. Autrement dit, les socialistes ont donné le bâton pour se faire battre. Et à La Réunion, l'opposition aura tous les pouvoirs : elle détient la Région, la majorité des communes, la présidence de toutes les communautés d'agglomération sauf une qui est tournante, et dimanche prochain elle a de grandes chances d'avoir la majorité des sièges au Conseil général. Les responsables de la coalition UMP-UDI-Objectif Réunion ont d'ailleurs annoncé qu'ils pensent déjà à la présidentielle et aux législatives. Ils vont donc utiliser toutes ces collectivités pour mener la vie dure au gouvernement pendant ces deux prochaines années.

Avant les régionales de 2010, la situation était totalement à l'opposé, la mouvance UMP n'avait la main que sur une seule communauté d'agglomération et une minorité de communes. Il est donc clair que si l'Alliance était restée à la tête de la Région Réunion, la situation serait totalement différente. La coalition UMP-UDI-Objectif Réunion n'aurait pas eu les moyens qui lui ont permis de lamener le PS et d'exclure toute composante progressiste de la future majorité départementale.

C'est donc maintenant que La Réunion voit le résultat d'une décision stratégique prise en 2010. Gageons que les enseignements en soient pleinement tirés. Une question peut servir en tout cas de révélateur : va-t-on comprendre que le soutien à la nouvelle route du littoral ne fait que renforcer les moyens de l'opposition au gouvernement à La Réunion ?

M.M.

C'en est trope !

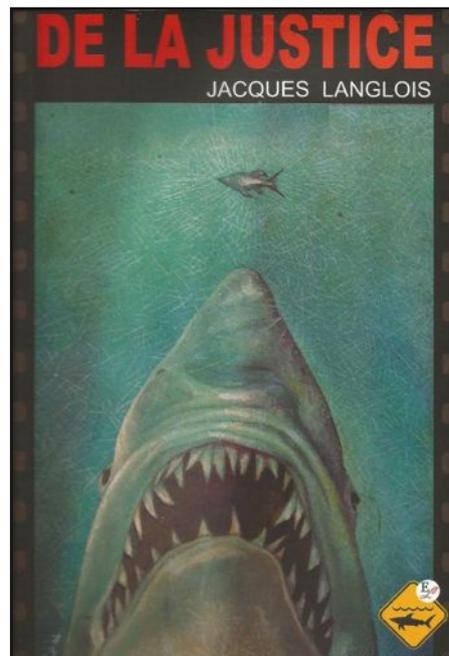
Sainte Justice, priez pour nous...

C'est une question de balance : plus les instances judiciaires sont opaques, plus le justiciable se doit d'être clair et communiquant, et utiliser les réseaux sociaux, même si cela ne correspond pas aux tendances profondes de son caractère qui l'inclinent au retraitement : ce n'est que de cette manière-là que seront mis en relief les manquements de la justice française.

En mettant sur le tapis, presque de manière impudique, les éléments de la procédure que vous estimez aberrants, vous montrerez que vous croyez davantage en la communauté qu'en dissimulant, comme le fait la justice qui montre qu'elle ne croit qu'en une communauté de quelques-uns ; d'autant plus fortement que les indices convergent : une justice sans journaliste est une justice vendue. Autant dire, tout le civil.

Il est erroné de dire, comme on a pu le lire partout, que Jacques Vergès a introduit le « vice de procédure » dans le déroulement de la justice pour la vider de sa substance. Il n'a simplement fait que retourner le miroir. Le vice de procédure, la justice l'employait bien avant. Et elle était utilisée par les gens de la justice eux-mêmes. Il suffit qu'on estime que vous dérangez ; mettons, vous êtes avec raison chroniqueur anti judiciaire, alors les pièces se perdent, elles ne sont pas arrivées à temps, quand votre avocat n'a pas opéré un tri sévère dans le dossier, en l'expurgeant. Cette fois, c'est le coup du dossier qui glisse de la table du juge pour finir dans la poubelle. Oups, on n'a pas fait exprès. D'ailleurs, on ne sait pas qui l'a poussé. Le juge s'est endormi, son coude a ripé, et voilà, à ce moment-là la technicienne de surface est arrivée. La bonne a fait un excès de zèle – vous la connaissez ! – une sacrée chasseuse de poussière. La faute à qui ? – mais on n'en sait rien !... À votre précédente avocate qui n'a pas transmis les documents qu'il fallait au bon moment, au greffier qui n'a pas produit les bonnes écritures, au stagiaire qui a renversé le café dessus ! On a trop bien rangé votre dossier, on ne l'a pas retrouvé... On ne peut pas savoir ! Je ne sais pas : La faute au vent, la faute à Pas-de-chance... La fenêtre du juge s'est ouverte, la bourrasque Haliba est passée, le votre dossier n'était pas fermée, voilà !

Oui, mais quand même : vous avez déboursé 3 224 euros et 97 centimes TTC en 7 mensualités par chèques ; tout ça, ce n'est pas rien : ils sont là, vous ne les avez pas inventés ; il les a touchés, votre avocat ! Vous vous êtes serrés la ceinture, vous n'avez plus de carte bleue, vous ne partez pas en vacances, vous tardez à ré-



De la justice par Jacques Langlois, éditions Libertaires.

parer votre bagnole, (votre avocat, lui, était aux Bahamas), tout ça, c'est bien du réel ! Alors, il s'agit, l'avocat : On va s'y remettre... Trouve des accents napoléoniens : S'IL FAUT ASSIGNER LE VENT, NOUS ASSIGNERONS LE VENT ! Doigt pointé au plafond, plonge dans le jugement que nous n'avez pas encore lu, paraphrase. Blablabla. Mensonge par omission. À l'idée de dépenser autant, pour un résultat aussi nul, devant cette agitation vaine, vous faites un geste de ras-le-bol de la main. Il vous a mis en boîte. Vous êtes écoeuré. Il vous raccompagne à la porte, accord, en verve, sans vous laisser un seul instant réfléchir : « Vous avez lu des livres sur la psychologie positive ? C'est très bien tout ça, si, si, je vous assure... Il y a eu séminaire pour l'anniversaire de l'université du Tampon. Du plus-plus-plus (rire) ! Oui, c'est ça ; au plaisir. » Et la porte se referme derrière vous.

Comme vous vous y êtes engagé, vous faites un chèque machinale-

ment au secrétariat. Signification. En blanc naturellement, car à La Réunion, c'est 105 euros, mais à Mayotte on ne sait pas. Clôtons au plus tôt. Ce n'était pas à vous de régler, mais à la partie adverse... C'est curieux, on vous a déjà fait le coup avant, mais vous ne voyez rien, vous avez les yeux bouchés.

Alors le lendemain, vous vous dites : Ah, non, c'est assez d'avoir dépensé pour rien pour un avocat, je ne vais pas en plus... Vous courez à la banque faire opposition au chèque. La banquière : « Vous avez perdu votre chèque ? – Non, je l'ai laissé en blanc au cabinet de mon avocat. Je ne souhaite pas qu'il soit encaissé. – Vous ne l'avez donc pas perdu, je ne peux pas faire opposition. – Vous préférez que je mente alors ? J'aurais très bien pu vous dire que je l'avais perdu, vous n'en auriez jamais rien su. – Vous auriez dû en parler à votre avocat... – C'est fait, je lui ai demandé de détruire le chèque ; tenez les courriels. Je n'ai pas de réponse. Il s'est peut-être dépêché de le remplir et de l'envoyer, comme si de rien n'était. – En attendant, vous encourez des sanctions au pénal. – Ça ne me dérange pas ! Si c'est une question de mot : Je ne l' 'ai pas perdu', mais il 'est perdu' pour moi, ce qui revient au même... Mais ne vous inquiétez pas, que je m'empresse d'ajouter, c'est moi qui préviendrai le Procureur. » Et du coup, je rédige devant elle la lettre : « Je, soussigné, certifie avoir perdu le chèque n°7134777, patati-patata ». Le lendemain, deuxième couche, elle reçoit la lettre en A.R. Son rôle n'est pas de protéger ses clients de la geôle : c'est d'être banquière, d'appliquer le règlement : elle a la lettre, elle fait opposition – point. Elle est couverte. Le reste, je m'en charge.

Surlendemain, envoi d'un courriel pour dire à mon avocat que, malgré les dépenses, je voulais faire appel. Tout en précisant, avant, que je souhaitais d'abord déposer plainte pour escroquerie. Depuis, pas de réponse. Plus personne. L'avocat est parti en vacances avec mon chèque en blanc (que la banquière a laissé filer, naturellement). C'est la France : les gros bouffent les petits.

Jean-Charles Angrand

Bann plantaj, an déor d'kann, pou donn in bon l'élan nout dévlopman ékonomik...

- mèm l'artik ké samdi mé an kréol-

Alon koz dsi bann plantaj tradisyonèl

Ni koné kann sé lo promyé prodiksyon nana La Rényon : na plis la moityé bann bon tèr pou planté dann so kiltir la (25000 ha dsi 50000). Solman na d'ot ké li, konm kiltir pou léspòrtasyon, é sa dé tou tan, dopi omoins komansman diznévyèm syèk. Avan sa l'avé kafé, in tan l'avé lo blé, épi bann rafreshisman pou bann bato téi pass. L'avé-é nana ankor !-zèrniome, vétyvèr, la vaniy épi d'ot ankor.. Ni sava anparl bann kiltir la, la fine pèrd in pé la kote zordi, mé aköz paf é retrouv azot favèr ? I apèl sa bann kiltir komèrsyal pars lé destiné pou vann épi pou rapòrt larzan – la pa konm bann viv pou manzé !. Ni pé dir sa bann kiltir komèrsyal tradisyonèl é nou va anparl de sa.

Bann prodiksyon agrikol la plito foiré.

Ni sava opa di tout pars na in bonpé : ni pé nonm lo Thé la bien démaré isi La Rényon par kooté La Plenn, Mansyol épi dann lé o Sin-Jo : la tèr té bon pou sa, klima té bon galman mé la fini an lo d'boudin alé rodé pou kosa !.. i pé anparl osi lo pirète pou fé l'inséktisid é ankor d'ot, la plipar d'tan ni majine mèm pa souvan dé foi. La plipar d'tan demoun la pèrd pasyans épi l'administrasyon té pi la avèk sa pou donn lo moyin k'i fo épi pou donn in bon l'élan..arzout èk sa bann monopol kolonyal la vni pou anpèsh lé shoz tourn ron...

Na d'ot kalité prodiksyon i korésonn nout natir

Nou va bien rogard ansanm bann kiltir, mèm si koméla na poin isi shé nou, mé zot i korésonn, bien d'aprè moin, avèk nout natir, nout sol, nout klima, nout degré d'plui épi la tanpératir donk lé posib fé plantaj-la shé nou. Nana désèrtènn demoun la fé l'èsèy, mé san pous l'afèr loin konm té i doi pousé.. épi, an finn kont aköz pa fé in bon l'ésé shé nou avèk tout kondisyon k'i fo pou réisir.

Obli pa bann séréal !

Ni rapèl, isi La Rényon, dann tan lo péi téi apèl Bourbon, la plant lo blé épi la plant do ri galman,

d'isi d'laba nana ankor pyé miyé dann la kour d'moun, kisoï lo pti mil, kisoï lo gro. I apèl osi sorgho, kisoï lo pti i apèl lo mil sinploman.. An parlann ri, ni plant pa isi, mé ni koné bien, konm di lo kont, sé nout nouritir nasyon. Pou moin i fo pran so késtyon-la o sèryé é bien rogard sa par rapòrt lotosifizans alimantèr parti kominis la mark dann son program.

Aküz pa bann rasine osi ? Aköz pa anparl frui épi légime ?

I fo pa ni néglj patat, pom tèr, kanbar, sonz, épi shoushou-kèm la pa in rasine mé in frui, sof patat shoushou !- in bon plan pou dévlop sa i soré in bon afèr. Na z'afèr pou fé la-dan.. Na in kékshoz k'i zoué dann nout sans sé nout léspèryans, sé nout savoir fèr é sa i kont bokou dsi la késtyonn frui épi légime.. Alon parl osi bann tizane sinp : na moyin tir bon-bon molékil ladan pou fé bon-bon médikaman. Koméla bann tizane sinp lé rokoni é bann médikaman i pé tir ladan lé inportan- in sinp légzanp, : zot i souvien sak moin la ékri dsi la mélas, in médikaman formidab. Nana plin plant i pé tir médikaman formidab ladan. Alor, aköz pa dévlop isi in l'indistri lo médikaman ? Sa la pa in plézantri, mé in kékshoz sèryé vèy pa koman. Sirtou, si ni parl bann médikaman natirèl. La shimi vèr nan sèrvs pou rann anou isi ! Pou nou, pou léspòrtasyon, pou nou ète prézan dsi lo arshé médikaman.

Georges Gauvin

NB – Astèr, mi rouv mon kèr avèk bann léktèr nout journal Témoignages. Dann kèr nout tout, nana in lantèr épi in tizanèr k'i somèy. La ribrik mi komans zordi, lé t'a moin, lé t'a zot, lé t'a bann rényoné : kan zot i vé zot i mèl zot kozman avèk la myène. Moin mumi fé in l'artik samedi é in tyradiksyon an kréol pou lo mardi. Zot rant dann ron kan zot l vé, pou partaj zot konésans. Sa i di pa zot kékshoz ? alon mète l'orgèy dsi koté, zot i pans pan out péi i kont dsi nou.

Oté

Pou shwazi odrémié awar in pé mémwar !

Sak lé sir séké dimansh proshin néna 25 binonm éli pou lo lasanblé départmantal la Rényon. Sak lé sir osi séké nora 25 fanm èk 25 bononm, tamié. Promié fwa néna otan fanm konm otan bononm dann in lasanblé la ba déor konm isi. Dopli lo 6 zwin 2000, dopli lèrk la lwa lé sorti boudikont, la lwa si la parité, zordi i obliz déza an awar otan lin é lot. I komans zordi pou lo lasanblé départmantal é va kontinié konm sa ziskatan va nyabou fé la parité pou tout mi sipoz. Konm i di « shomin gran-bwa sa lé long ti pa-ti pa narivé » In késtyon sipèr-banko, kissa la mèt la lwa la dobout ?

La pa la drwat sirman, rogard solman la dat 6 zwin 2000, kissa té an plass an zwin 2000, gouvérman la gosh, gouvérman Jospin. Zot i pé kont dosi, a shak fwa néna in mézir progrèsiss, a shak fwa sé la gosh son tousèl. Souvan-dé-fwa nou néna a rodire si la politik bann sosialiss, konbyin d'fwa banna i ral a nou dèrièr, i vann a nou biftèk shoal pou biftèk bèf, i gingn pi konté lo nonm do fwa, nou lé abitié èk banna mé zordi ni dwa rokonèt sak lé bon, sak lé mové pou nou, sanm pou mwin la lwa si la parité sé in bon lavansé pou nou.

Néna i di la dwat èk la gosh minm dogré. Ziska zordi ni pé pa di sa, rogard solman dopi 1981, mi pé pa grinn tout bann mézir sosial dopi tan la, tanzantan navé la drwat, tanzantan navé la gosh kisa la fé plis mézir sosial ? Sanm pou mwin si i mèt si in balanss mi paryè balans i pansh si koté gosh touzour. Tanzaot lé bon an awar in pé mémwar. Momandoné ni pé tonm dovan difikilté pou fé in shwa mé tanzaot lé bon awar in pé mémwar !

Justin

Dovine, dovinaye. Kosa in shoz ?

Mon kaz na in bel kouvertir, in sèl poto i tienbo ali :

.....

Parasol